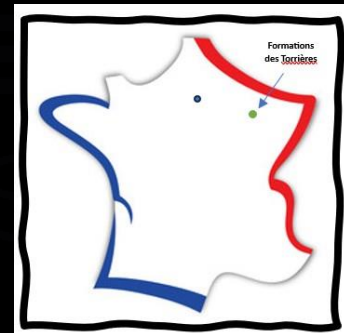
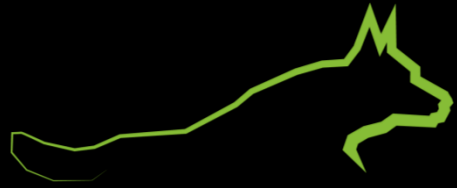


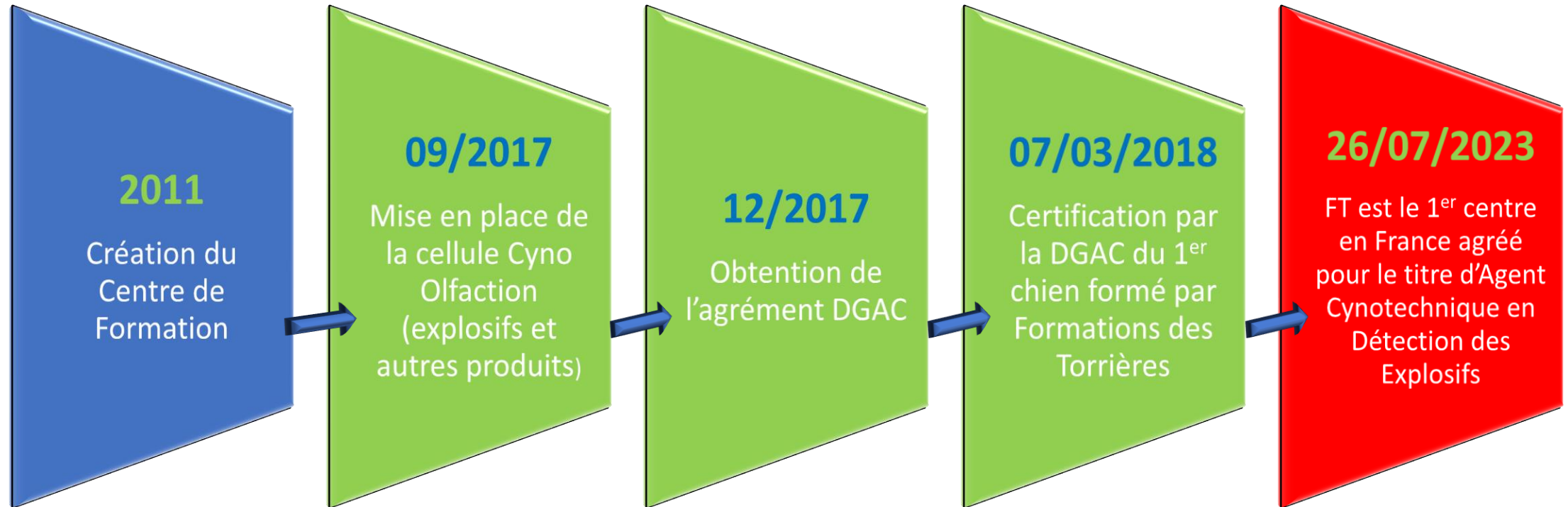


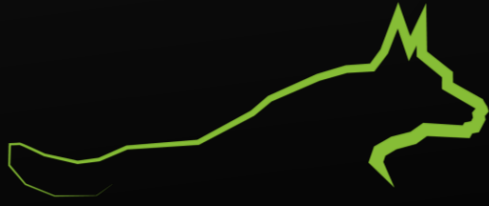
FORMATIONS DES TORRIÈRES





QUELQUES DATES REPÈRES





QUELQUES CHIFFRES UTILES



04

Instructeurs cyno
agréés
DGAC et CNAPS



03

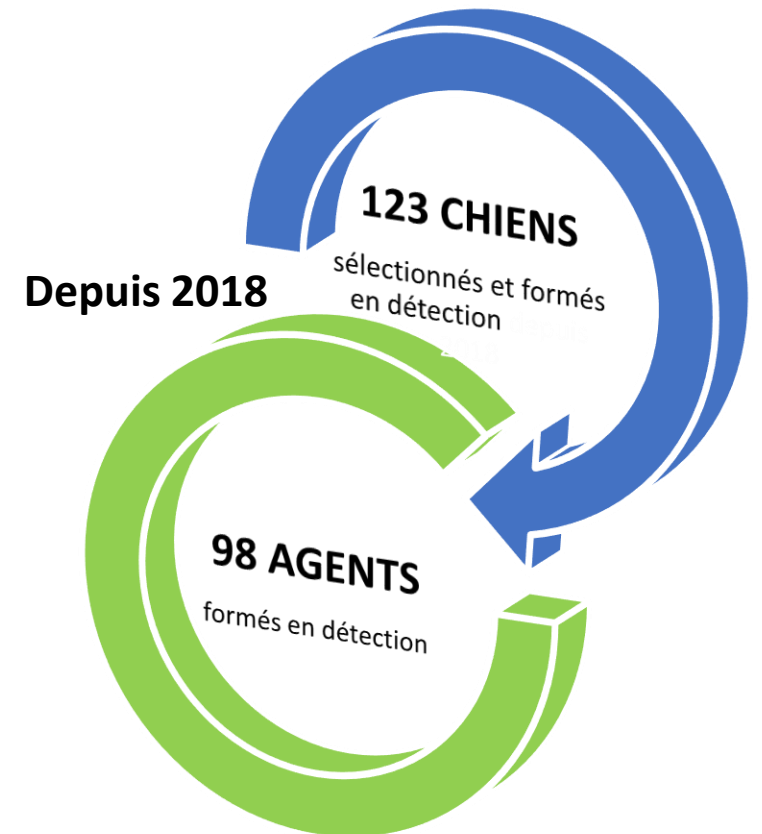
bâtiments dédiés
à la formation sur
3000m²

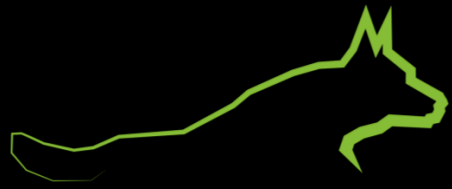


01

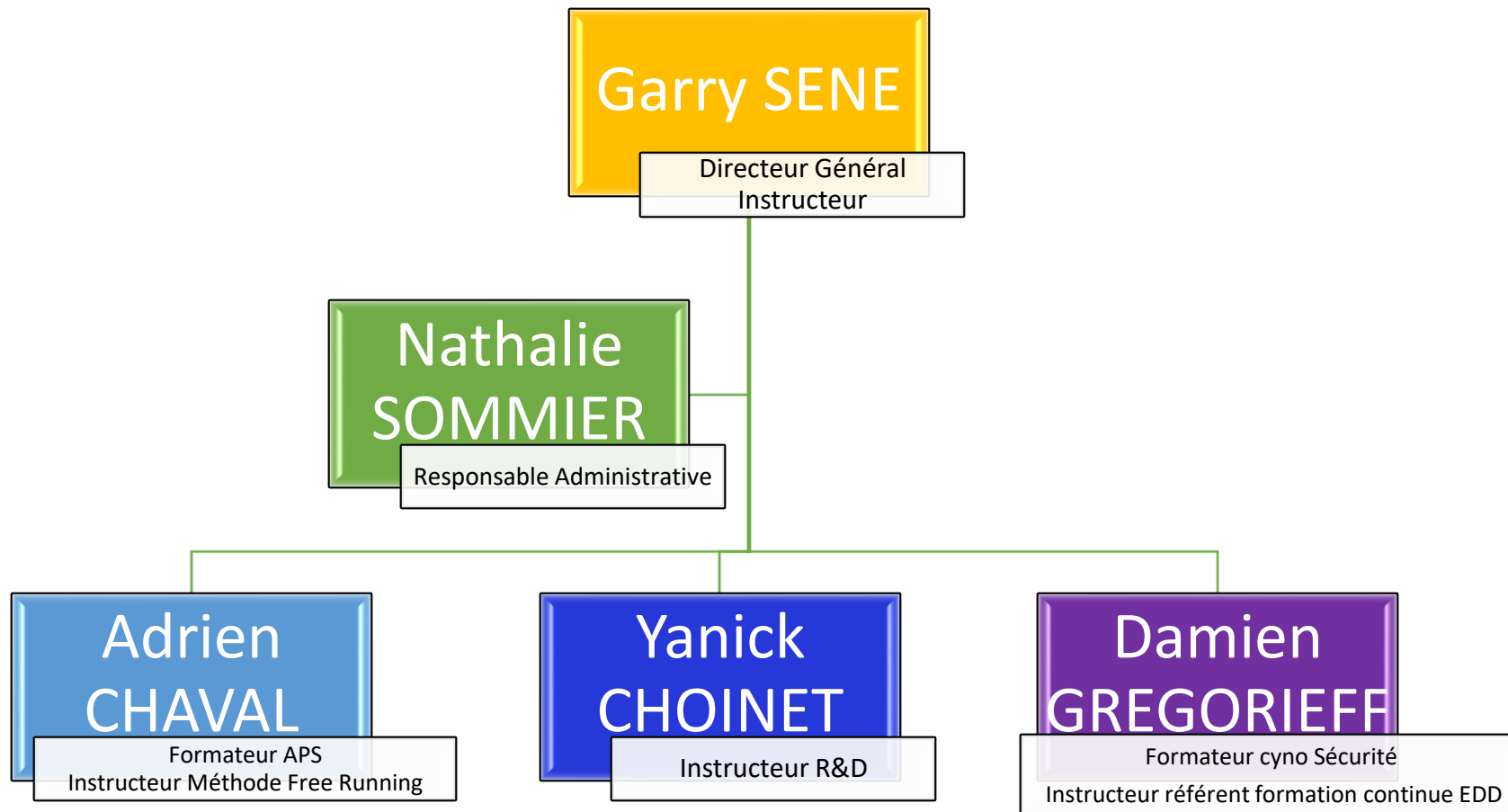
terrain
d'entraînement de
5000m²

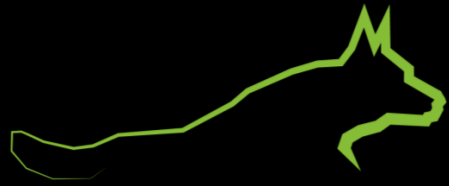
← **FORMATIONS DES TORRIÈRES, c'est...** →





L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE





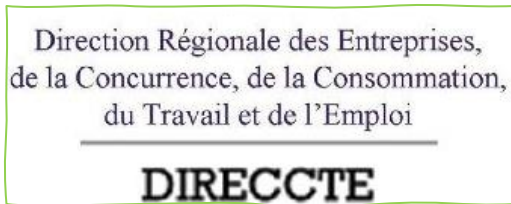
NOS AUTORISATIONS ET CERTIFICATIONS



Autorisation d'exercice :
FOR-088-2027-05-24-20210592669
Validité : 24 mai 2027



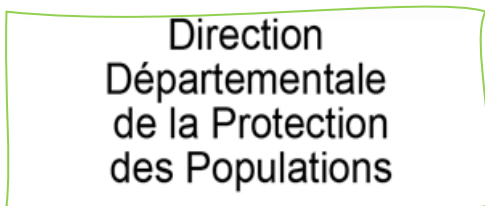
Certificat N° 9345
Validité : 02 Avril 2028



Déclaration activité : **41880123188**
Délivrée le 14 décembre 2024

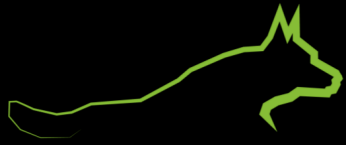


Certificat N° 00309
Validité : 14 décembre 2024



Autorisation délivrée le 09/03/2023

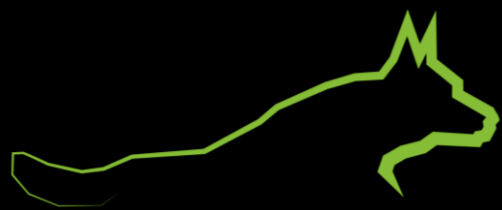
Financements possibles par les O/F :
Pôle emploi, AKTO, CPF (2024)



NOTRE CATALOGUE DE FORMATION

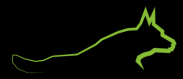


Planning et Programmes
détaillés des formations
sur demande



PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

	TFP APS	TFP ASC	TFP CYEX	CQP PSGE	DGAC
Formation préalable obligatoire	-	APS	APS	-	ASA
Être majeur	X	-	-	X	X
Casier B3 vierge	X	-	-	X	X
Nationalité Française ou 5 ans sur le territoire	X	-	-	X	X
Autorisation préalable du CNAPS	X	X	X	X	X
Permis de conduire et véhicule	X	X	X	X	X
Bonne condition physique	X	-	-	X	X
Niveau B1 en langue française	X	-	-	X	X
Age minimum du chien (le jour de l'examen)	-	15 mois	12 mois	-	12 mois



Agent de prévention et de sécurité

Titre à Finalité professionnelle

Durée : **182 h** (25 jours de formation + 1 jour d'examen final)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau



Maintien et Actualisation des Compétences

(Objectif : renouvellement de la carte professionnelle)

Durée : **27 h** (3,5 jours)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau



Participer aux activités privées de sécurité des grands évènements

Certification de qualification professionnelle

(Carte professionnelle valable jusqu'au 30/09/2025)

Durée : 112 h

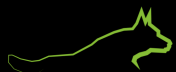
(15 jours de formation + 1 jour d'examen final)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES
de Neufchâteau



Le domaine d'intervention des agents titulaires de cette carte est limité à l'exercice de l'activité de surveillance ou gardiennage dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes.

Elle ne permet pas l'exercice de certaines prérogatives telles que la gestion des alarmes, la réalisation de rondes de surveillance, la maîtrise d'un poste de contrôle de sécurité ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité.



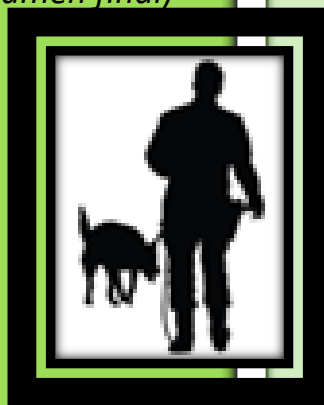
Agent de sécurité cynophile

Titre à Finalité professionnelle



Durée : **322 h** (45 jours de formation + 1 jour d'examen final)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES



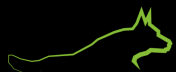
Maintien et Actualisation des Compétences

Objectif : renouvellement de la carte professionnelle

Durée : **32 h** (4,5 jours)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES





Agent de Sécurité Cynophile

Entraînements opérationnels

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES
DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Avenant du 11 Janvier 2019 à l'accord du 5 Mai 2015 relatif aux conditions d'emploi d'agent de sécurité cynophile.

Article 3 Maintien des compétences des agents de sécurité cynophile

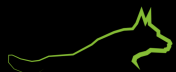
Pour exercer leur activité, les agents de sécurité cynophile doivent être titulaires de la carte professionnelle spécifique à leur activité, en cours de validité, et répondre à toutes les conditions requises tant pour eux-mêmes que pour leur(s) chien(s), telles que prévues par la réglementation en vigueur.

Semestriellement, chaque entreprise inscrit et planifie l'équipe cynophile dans un organisme de formation disposant d'une autorisation d'exercer délivrée par le conseil national des activités privées de sécurité (ci-après CNAPS), afin qu'elle y réalise un entraînement canin. **Le volume horaire annuel minimal consacré à cet entraînement est de 21 heures par équipe cynophile.** Le contenu du programme de formation est défini par la réglementation en vigueur sur le maintien et l'actualisation des compétences pour les activités cynophiles et est pris en compte dans le calcul des obligations légales nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle d'agent cynophile.



Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau





Conducteur de chien en détection d'explosifs en milieu aéroportuaire

Formation initiale DGAC

Durée : **280 h** (40 jours de formation)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau



Formation continue

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES

Session de 4 h

Entraînement sur matières réelles

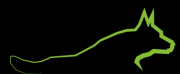
Si nécessaire, possibilité de pension du chien

Lieu : sur site d'exploitation

Session de 4 h

Entraînement sur imprégnés





Agent cynotechnique en détection des explosifs

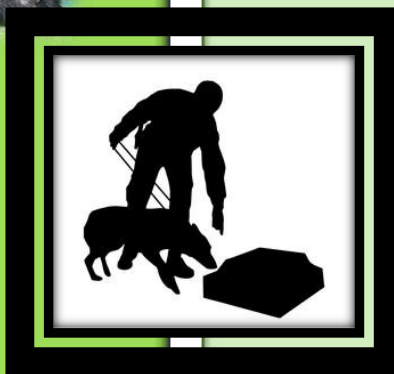
Titre à Finalité professionnelle

Durée : **367 h** (52 jours de formation + 1 jour d'examen final)

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau



(formation, pension chien, kit cynodex,
et frais d'examen ADEF inclus)



Candidat libre

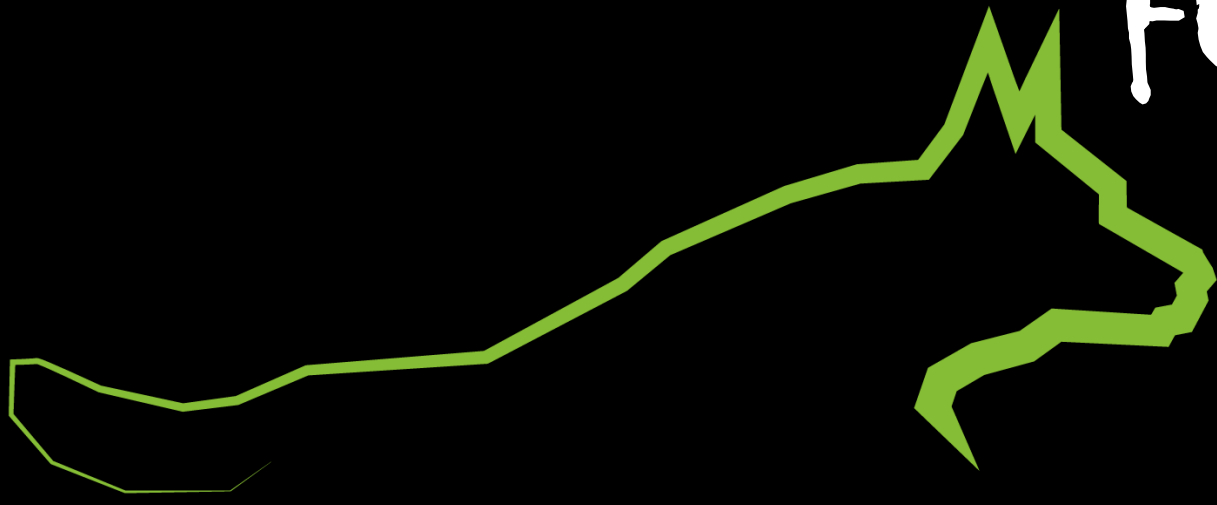
Pour les entreprises pouvant justifier de l'emploi du salarié
en qualité d'agent cynotechnique en détection des explosifs
avant le 01 janvier 2023

Durée : **216 h** (30 jours de formation + 1 jour d'examen final)
soit 71h de théorie + 139h de pratique

Lieu : FORMATIONS DES TORRIÈRES de Neufchâteau

(formation, pension chien, kit cynodex,
et frais d'examen ADEF inclus)

-Devis personnalisé selon le volume d'agents-



FORMATIONS DES TORRIÈRES

**222 rue du 12 Septembre 1944
88300 NEUFCHATEAU**

Tél : 03 29 04 08 05

Mail : formations@formations-des-torrières

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

